

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 12 juin 2023

N° CM12062023-11  
CC/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 6 juin 2023**

**Nombre de Conseillers : 28**

**Nombre de votants : 28**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme L. AVOINE

Procuration à

Mme I. BROSSET

M A. GUILLOTEAU

"

Mme M. DEVANNE

Mme M. LERAY

"

M N. RIPAULT

Mme S. BÉNÉTEAU

"

M D. DOLÉ

**Secrétaire :** Mme MB VINCENT

---

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 313-1 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionnés à l'article L 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

CONSIDERANT qu'une réorganisation de la direction des services techniques est actuellement en cours de réflexion ;

CONSIDERANT les missions grandissantes sur le poste de responsable des services et la nécessité d'envisager une nouvelle répartition des tâches pour permettre l'exécution de toutes ces missions dans de bonnes conditions ;

CONSIDERANT que cela nécessite la création d'un poste d'adjoint au responsable des services techniques ;

CONSIDERANT que les missions établies pour ce poste d'adjoint seraient les suivantes :

**Technique / Logistique**

- Coordination des manifestations ;
- Traitement des demandes des usagers (administrés et associations) et des partenaires (entreprises, concessionnaires de réseaux) en lien étroit avec l'assistante administrative des services techniques ;
- Gestion du domaine public (contrôle des interventions, réception des travaux, signalisation, sécurité) ;
- Rédaction des déclarations préalables et les autorisations de travaux ;
- Suivi des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des dossiers d'accessibilité en lien avec le responsable bâtiment ;

#### **Budget / Achats**

- Contrôle de l'exécution des marchés de prestations de services et de travaux courants avec les responsables de services ;
- Participation à la gestion des consultations (analyse des offres, exécution, suivi) ;
- Analyse des consommations de fluides dans un souci de recherches d'économies ;
- Suivi du budget des services techniques en optimisant les coûts ;
- Assurer le suivi administratif des sinistres avec les services gestionnaires ;

#### **Outils de gestion**

- Elaborer et alimenter les tableaux de bord de gestion ;
- Proposer au responsable des services techniques des analyses et des outils d'aide à la décision ;

#### **Véhicules / Matériels**

- Assurer la gestion de la flotte de véhicules (entretiens, rendez-vous, visites périodiques obligatoires) ;
- Analyser les factures et les consommations des véhicules/matériels dans un souci d'optimisation des coûts.

CONSIDERANT, de plus, que cet agent assurerait la suppléance de la responsable des services techniques ;

CONSIDERANT que pour l'exercice de ces missions il conviendrait d'ouvrir un poste de catégorie B (Technicien territorial) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné, pour 28 votants, 22 voix pour et 6 abstentions ;

DECIDE de créer un poste d'adjoint au responsable des services techniques, à temps complet, relevant du cadre d'emploi de Technicien territorial ;

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs de la Commune.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Marie-Bernadette VINCENT**  
Secrétaire de séance

**Michelle DEVANNE**  
Maire